

Nom et prénom du candidat :

MOREAU Adrien

ATTESTATION PROVISOIRE

Conformément au paragraphe 4.5.2.1 de l'annexe à l'arrêté du 31 juillet 1981 relatif aux brevets, licences et qualifications des navigants non professionnels de l'aéronautique civile (personnel de conduite des aéronefs),

Je soussigné(e) Mme, MCHIRON qualification d'instructeur ULM N°030	Christophe 00004006
atteste que Mme, MMOREAU Adrie	en
remplit toutes les conditions pour prét	tendre à la délivrance du brevet et de la licence de
pilote d'ULM et pour en exercer les pr	rivilèges.
La présente attestation est valable su	ır la classe PARAMOTEUR
pendant une période maximale de 8 s	semaines après la réussite des épreuves
théoriques et pratiques, dans l'attente de la délivrance du brevet et de la licence.	
Date d'effet : 02/01/2023	Date de fin de validité : (8 semaines)
Signature de l'instructeur	Signature du candidat